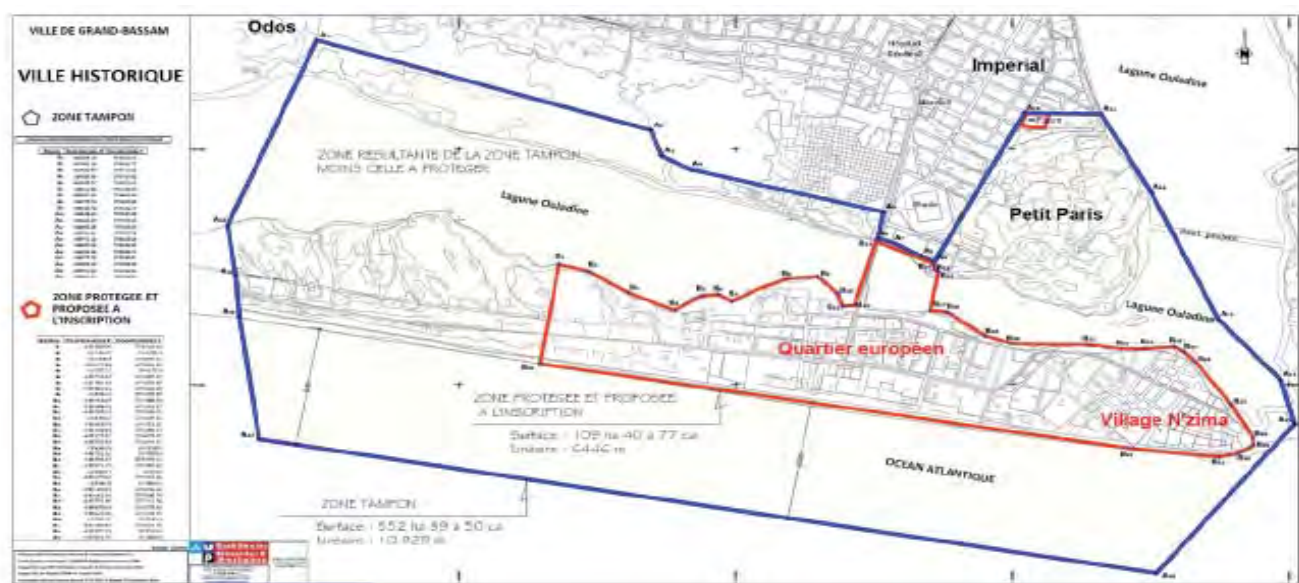


1. e. Plan indiquant les limites du bien proposé pour inscription et celle de la zone tampon



Plan n°1 : limites du bien proposé pour inscription et de la zone tampon
Source : cabinet d'architecte AUP